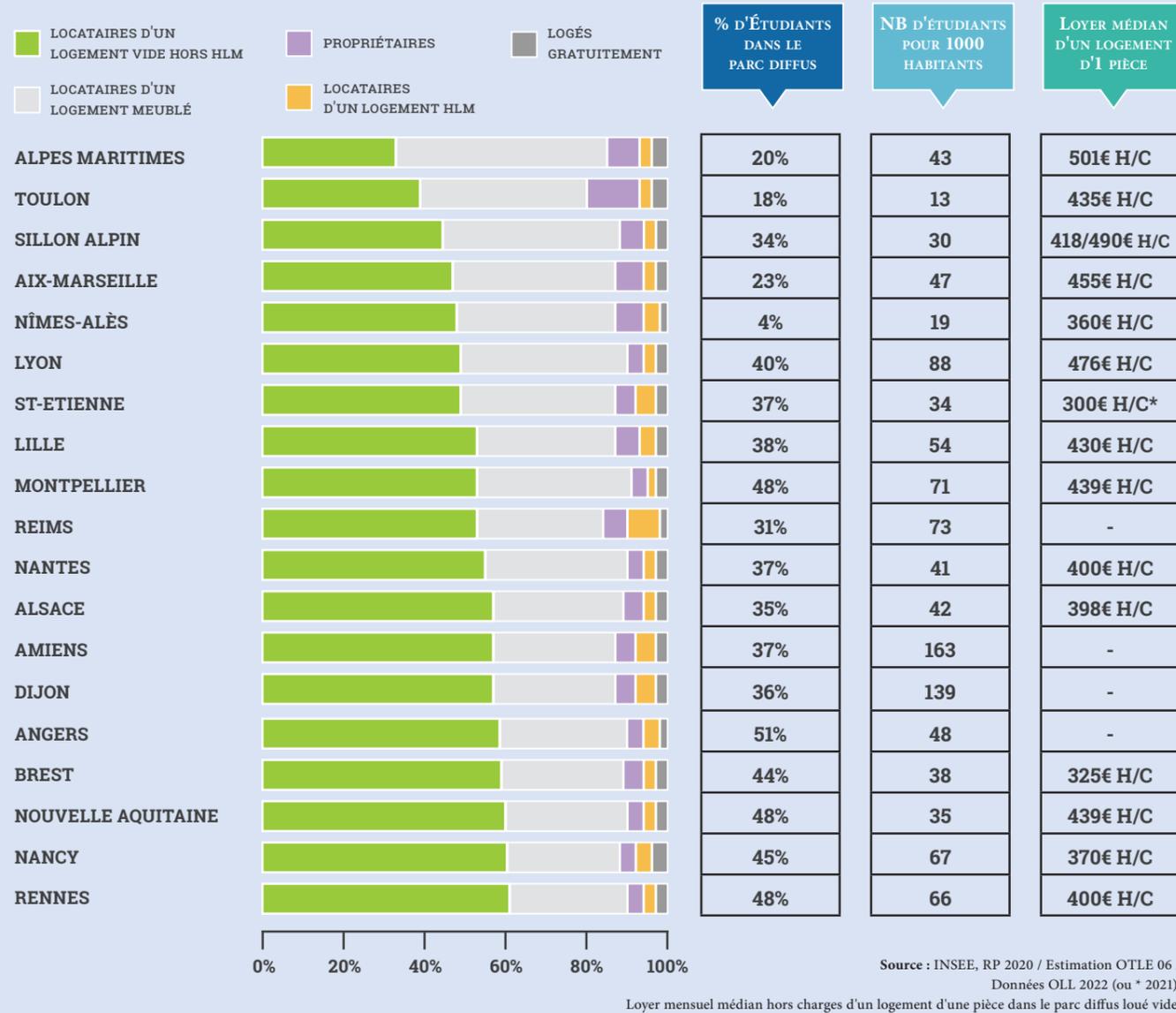


Les étudiants maralpins sont-ils plus ou moins présents dans les logements du parc diffus que les autres étudiants ?



La maîtrise d'œuvre de l'Observatoire Territorial et partenarial du Logement des étudiants (OTLE 06) est assurée par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes, avec le soutien financier de l'État, de l'Université Côte d'Azur, du Crous Nice Toulon, de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins et de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.

Agence Départementale d'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes

5 rue du Congrès - 06000 NICE
www.adil06.org
www.observatoire-du-logement.org

Contact Pôle Études

Mme Stéphanie Ghibaudo
Chargée d'études
pole.etudes@adil06.org

Chiffres Clés

Numéro 5 - Avril 2024

L'OFFRE DE LOGEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DANS LES ALPES-MARITIMES : SE COMPARER POUR MIEUX SE CONNAITRE

Depuis sa création en 2019, l'Observatoire Territorial et Partenarial du Logement des Étudiants des Alpes-Maritimes (OTLE06) a pour objectifs de disposer d'une connaissance quantitative et qualitative de tous les segments du logement des étudiants, de l'offre et la demande, et de leur évolution, afin d'identifier les attentes, d'appréhender les inadéquations, d'anticiper les ruptures démographiques, la mutation des formations et des sites, et mieux intégrer le logement des étudiants dans les politiques locales.

Appartenir au réseau national des

OTLE permet, en outre, à l'OTLE06 (labellisé depuis 2020) de partager avec les autres membres du réseau un référentiel commun au travers d'indicateurs ; ce qui favorise les comparaisons entre territoires et les mises en perspective à l'échelle nationale.

Ainsi, cette cinquième publication mobilise les données de vingt-un OTLE, dans le but de montrer la spécificité de notre contexte maralpin et de le situer par rapport aux autres territoires accueillant une offre d'enseignement supérieur.



OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET PARTENARIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS DES ALPES-MARITIMES

La population étudiante des Alpes-Maritimes comparée à celle des autres territoires couverts par un OTLE

Les périmètres des Observatoires Territoriaux du Logement des Etudiants (OTLE) peuvent être divers. Le plus souvent, c'est l'agglomération accueillant les principaux établissements d'enseignements supérieurs du territoire qui est observée (en partie ou en totalité). Cependant, le périmètre couvert peut

également être départemental (comme l'OTLE des Alpes-Maritimes), interdépartemental (ainsi l'OTLE du Sillon Alpin englobe des communes des départements 26, 38, 73 et 74, celui d'Alsace des communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin), voire régional (tel l'OTLE de la région Nouvelle Aquitaine).

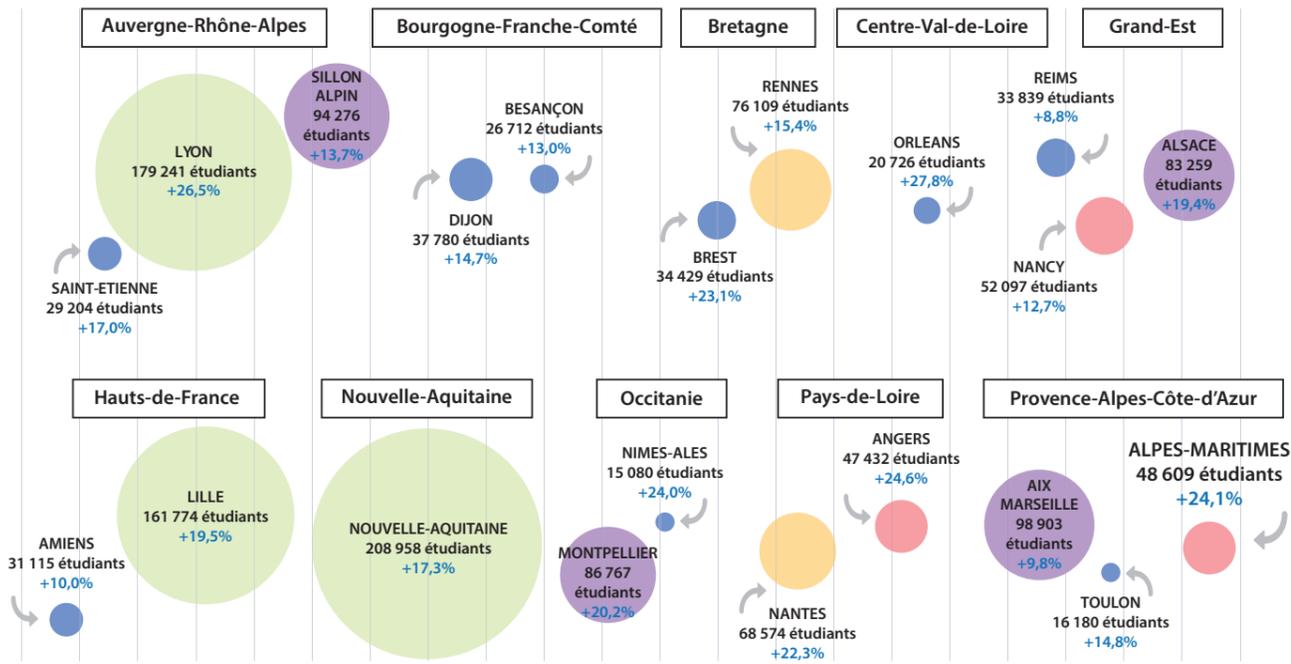
Les étudiants maralpins décohabitent-ils plus ou moins que les autres étudiants ?

Dans le département, seuls 40% des étudiants sont décohabitants. Il s'agit d'un des trois territoires où ce pourcentage est le plus faible avec Nîmes-Alès (38%) et Toulon (34%). Toutefois, à la différence des Alpes-Maritimes, ces territoires sont aussi ceux qui accueillent le plus d'étudiants suivant une formation de niveau licence (respectivement 86% et 81%), notamment en IUT ou STS, ce qui explique en partie leur faible taux de décohabitants* (cf. tableau page précédente). A l'opposé, les agglomérations de Rennes (65%), Angers, Montpellier et Nancy (64%) enregistrent les taux de décohabitants les plus élevés.

TERRITOIRES	% COHABITANTS	% DÉCOHABITANTS
RENNES	35%	65%
ANGERS	36%	64%
MONTPELLIER	36%	64%
NANCY	36%	64%
NOUVELLE AQUITAINE	38%	62%
LYON	39%	61%
...		
AIX-MARSEILLE	55%	45%
ALPES MARITIMES	60%	40%
NÎMES-ALÈS	62%	38%
TOULON	66%	34%

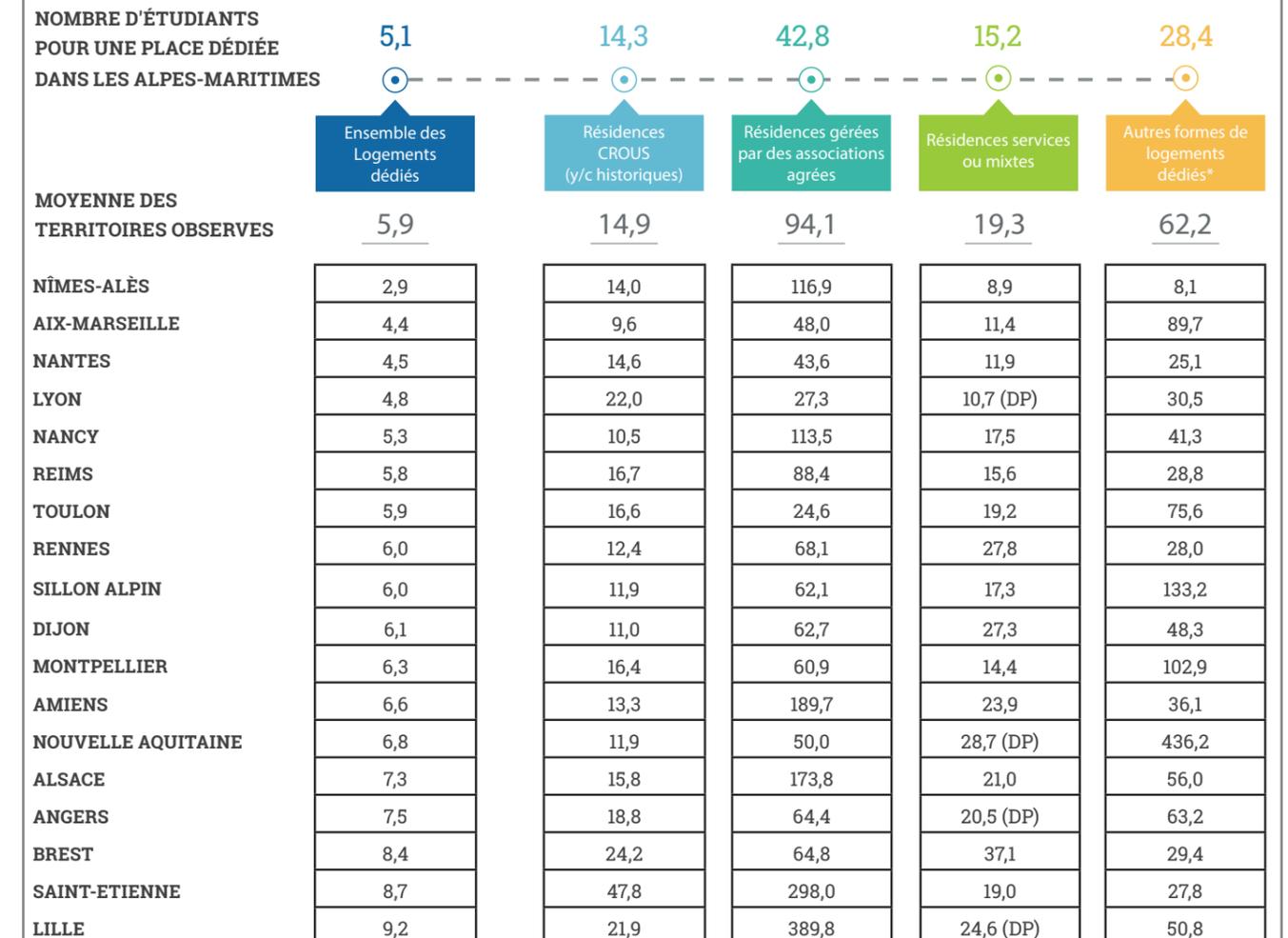
Source : INSEE, RP 2020 / Estimation OTLE 06
*Ces formations sont en effet réputées pour avoir des recrutements souvent locaux.

Effectifs étudiants à la rentrée universitaire 2022 et évolution 2012-2022



Source : Données DEP/MESRI - Rentrées universitaires 2012 et 2022
Nombre total d'étudiants inscrits hors données non diffusables, doubles inscriptions université/CPGE et effectifs d'étudiants inscrits en STS et assimilés sous statut d'apprenti.

L'offre de logements dédiés aux étudiants dans les Alpes-Maritimes et celle des autres territoires



Source : Données du Réseau des OTLE - 2022/2023 . * Places en résidences des écoles, en foyer et en internat. DP : données partielles.



TERRITOIRES	NIVEAUX D'ETUDES DES ETUDIANTS EN 2022		
	LICENCE OU BAC +1, +2 OU +3	MASTER OU BAC +4 OU +5	DOCTORAT
NÎMES-ALÈS	86%	13%	1%
TOULON	81%	18%	1%
ORLÉANS	77%	21%	2%
AMIENS	74%	19%	7%
...			
SILLON ALPIN	67%	26%	7%
ALPES-MARITIMES	67%	26%	7%
AIX-MARSEILLE	67%	26%	7%
...			
NANCY	63%	27%	10%
NOUVELLE AQUITAINE	62%	29%	9%
MONTPELLIER	62%	31%	7%
LYON	61%	33%	6%